

Notice d'utilisation

Le Compte CESU

Domiserve



Sommaire

- | | |
|--------------------------------|----------|
| 1 Avant de commencer... | p. 1 |
| 2 Accéder à l'espace | p. 2 |
| 3 Effectuer un paiement | p. 3 à 9 |
| 4 Coordonnées utiles | p. 10 |



1 Avant de commencer...

Le Compte CESU Domiserve permet de régler des intervenants aux profils divers (prestataires, employés à domicile, assistantes maternelles) en 48h via Internet.

Son fonctionnement

Disponible 24h/24, 7j/7, le Compte CESU Domiserve est alimenté selon le montant de CESU défini.

Il vous est accessible depuis le site de Domiserve :

www.domiserve.com

Semblable à un compte bancaire en ligne, le Compte CESU Domiserve est exclusivement dédié au paiement des services à la personne et vous permet d'effectuer simplement vos règlements par ordre de virement.

Attention, le Compte CESU Domiserve est soumis aux mêmes règles que le titre CESU (version papier) c'est-à-dire qu'il est utilisable jusqu'au 31 janvier de l'année qui suit l'année de millésime.

Bon à savoir

Avec le Compte CESU Domiserve, vous pouvez régler vos intervenants au centime près.

Vous pouvez également compléter votre règlement par carte bancaire si votre montant de CESU disponible est insuffisant.

2 Accéder à l'espace

1. Rendez-vous sur la [page d'accès à votre espace bénéficiaire](#).

The screenshot shows the DomiServe beneficiary space access page. At the top left is the DomiServe logo with the tagline 'PAR LA BANQUE POSTALE'. To the right, it says 'ESPACE BÉNÉFICIAIRE'. Below this is a 'Connexion' section. The main content area contains the text 'Vous êtes déjà inscrit(e) ? Connectez-vous'. There are two input fields: 'Identifiant' and 'Mot de passe'. The 'Mot de passe' field has a visibility toggle icon. Below the input fields is a green button labeled 'SE CONNECTER', which is highlighted with a red rectangular border. At the bottom of the form area, there is a link for 'Mot de passe oublié ?'. The footer of the page contains copyright information: 'Copyright © 2017 - 2023 Domiserve | Contact | Mentions légales | Données personnelles | Paramétrage des cookies'.

2. Renseignez votre identifiant et votre mot de passe.
3. Cliquez sur « se connecter ».

Utilisez votre espace en toute simplicité !

3

Effectuer un paiement

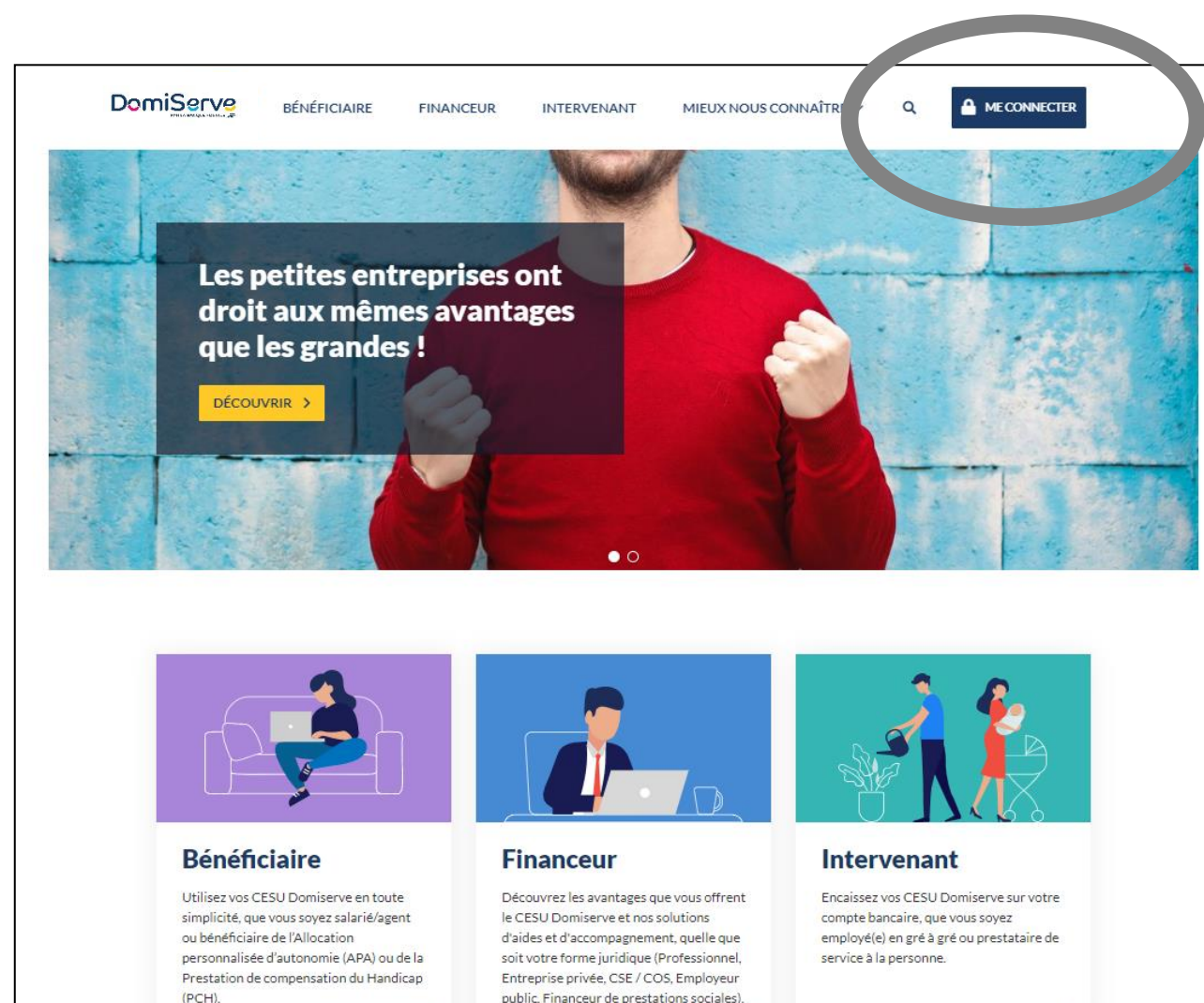
Votre intervenant doit être affilié au Centre de Remboursement des CESU (CR CESU)

Pour pouvoir accepter un paiement via votre compte CESU, votre intervenant doit obligatoirement être affilié au CR CESU.

Pour ce faire, il peut suivre les 3 étapes suivantes :

- Se connecter sur le site de Domiserve www.domiserve.com
- Accéder à l'espace eDomiserve disponible dès la page d'accueil et sélectionner la rubrique Intervenant
- Suivre les étapes d'inscription

Si vous avez recours à une structure collective de services à la personne (entreprise ou association), vous devez vous assurer préalablement que celle-ci soit bien affiliée au CR CESU.



Vous faites appel à un **particulier** (emploi direct)

Etape 1 : Choisissez votre salarié(e) et activez le service Domiserve +

A la première utilisation, vous devez renseigner votre salarié(e).

The screenshot displays the 'ESPACE BÉNÉFICIAIRE' interface. At the top, there are links for 'MES COMMANDES DE CESU' and 'MON COMPTE CESU'. A progress bar shows three steps: 'Choix de l'intervenant' (active), ' Paiement', and ' Confirmation'. A dropdown menu is open, listing options: 'CONSULTER LE SOLDE DE MON COMPTE', 'PAYER MON INTERVENANT' (highlighted), 'CONSULTER L'HISTORIQUE DE MES PAIEMENTS', and 'CONSULTER L'HISTORIQUE DES DÉCLARATIONS'. The main content area is divided into two sections. The first, 'Choix de l'intervenant', features a dropdown menu with the text 'Je souhaite effectuer un paiement à l'attention de' and a green button labeled 'RECHERCHER UN AUTRE INTERVENANT'. The second section, ' Paiement et déclaration', contains explanatory text and logos for 'Cesu' and 'Pajemploi'. A toggle switch labeled 'Je souhaite déclarer et payer mon intervenant' is turned on. At the bottom, there are buttons for 'ABANDONNER LE PAIEMENT' and 'VALIDER'. The footer includes copyright information and links for 'Contact', 'Mentions légales', and 'Paramétrage des cookies'.

Dès la deuxième utilisation, vous pourrez rechercher votre salarié(e) dans le menu déroulant.

Depuis le 1er janvier 2020, les particuliers employeurs doivent intégrer le Prélèvement à la Source (PAS) pour la déclaration de leur salarié(e) dans le cadre de l'emploi direct. Grâce au Compte CESU électronique vous pouvez effectuer vos déclarations et régler le salaire net (déduction faite des charges sociales et du montant du prélèvement à la source) de votre salarié(e) sur un seul et même espace, et en quelques clics seulement.

Etape 2 : Choix de l'organisme compétent

ESPACE BÉNÉFICIAIRE

MES COMMANDES DE CESU

MON COMPTE CESU

Accueil / Payer mon intervenant

Choix de l'intervenant → Identification → Déclaration → Paiement → Confirmation

Choix de l'organisme

Auprès de quel organisme souhaitez-vous effectuer votre déclaration ?

Cesu

Pajemploi (uniquement pour la garde d'enfant de moins de 6 ans)

RETOUR VALIDER

Choisissez si vous souhaitez déclarer les heures de votre salarié auprès du Centre national CESU ou auprès de Pajemploi pour de la garde d'enfant de moins de 6 ans.

Etape 3 : L'identification de votre salarié(e)

ESPACE BÉNÉFICIAIRE

MES COMMANDES DE CESU

MON COMPTE CESU

Choix de l'intervenant → Identification → Déclaration → Paiement → Confirmation

Avant de commencer votre déclaration, assurez-vous d'avoir en votre possession toutes les informations concernant votre salarié (Numéro CESU et date de naissance)

Identification Employeur

Renseignez votre numéro CESU Employeur et votre date de naissance.

Vous n'êtes pas encore inscrit au Cesu ? Rendez-vous sur www.cesu.urssaf.fr

Connaissez-vous le numéro CESU de votre salarié (fourni par le Cesu) ?

Je connais le numéro CESU de mon salarié

Je connais le numéro de sécurité sociale de mon salarié

Identification Salarié

Renseignez le numéro CESU de votre salarié ainsi que sa date de naissance.

Autorisation

Je donne mandat à Domiserve pour transmettre ma déclaration CESU de manière concomitante au paiement du salaire net de mon Intervenant

VALIDER

1. Renseignez votre numéro CESU Employeur et votre date de naissance.
2. Renseignez le numéro CESU de votre salarié(e) ainsi que sa date de naissance. Vous ne connaissez pas le numéro CESU de votre salarié(e) ? Vous avez la possibilité de le retrouver grâce à son numéro de sécurité sociale.
3. Cochez la case pour donner mandat à Domiserve pour la transmission de votre déclaration.
4. Cliquez sur Valider.

Dès la deuxième utilisation, les numéros CESU Employeur et Salarié(e) seront préremplis, vous n'aurez plus qu'à ressaisir les dates de naissance.

Etape 4 : La déclaration de votre salarié(e)

Exemple d'écrans dans le cadre d'une déclaration auprès du Cesu

1

Période : mois durant lequel la prestation a été effectuée.

Vous avez la possibilité de déclarer une période définie de date à date.

Date de versement : ne doit pas être antérieure au premier jour de la période déclarée.

Total des heures effectuées : nombre d'heures que vous souhaitez déclarer.

Salaire horaire net : correspond, a minima, au montant du SMIC horaire net en vigueur.

Si vous ne souhaitez pas effectuer de déclaration lorsque votre salarié(e) est en congés, majorez le salaire horaire net de 10%.

Pour en savoir plus sur la gestion des congés, consultez le guide du particulier employeur.

2

Le montant des cotisations ainsi que du prélèvement à la source vous sera prélevé sur votre compte bancaire par les services du Centre national du Cesu.

Ils se chargeront ensuite de reverser ces montants auprès des organismes compétents.

Avec votre Compte CESU électronique, vous réglez le montant net d'imposition.

Vous avez la possibilité de **télécharger un justificatif de déclaration** pour le remettre à votre salarié(e).

Etape 5 : Réglez votre salarié(e)

1

ESPACE BÉNÉFICIAIRE

MES COMMANDES DE CESU MON COMPTE CESU

Choix de l'intervenant Identification Déclaration Paiement Confirmation

Montant à payer

Je souhaite effectuer un paiement à CONTENTE DULCINA - NAN 0080259

Pour un montant de **7,41** €

Si vous souhaitez effectuer un règlement inférieur au montant net déclaré, il vous appartient de régler le reliquat par un autre moyen de paiement.

Commentaire

Je souhaite que le commentaire suivant soit envoyé à l'intervenant en même temps que le paiement :

Votre commentaire

(Par exemple: en paiement de la facture numéro 123456789) 0 / 255 caractères(s) autorisés

Compte CESU à débiter

Numéro de compte	Millésime	Client	Limitation	Solde au 21/01/2020
<input type="checkbox"/> 189034	2019			0.00 €

Reste à compléter : 7,41 €

ABANDONNER LE PAIEMENT MODIFIER L'INTERVENANT VALIDER

1. Le **montant** net à payer est affiché et est modifiable si vous le souhaitez.

A votre convenance, vous pouvez régler moins que le montant affiché (en cas de paiement par titre par exemple), mais le montant payé ne doit jamais être supérieur au montant déclaré déduction faite du Prélèvement à la Source.

2. Rédigez si vous le souhaitez un **commentaire**.

3. Cochez le compte que vous souhaitez débiter.

4. Cliquez sur **Valider**.

Si le solde de votre compte est inférieur au montant dû, un espace s'affiche automatiquement en bas de page afin que vous puissiez compléter votre paiement par carte bancaire.

2

ESPACE BÉNÉFICIAIRE

MES COMMANDES DE CESU MON COMPTE CESU

Accueil / Payer mon intervenant

Choix de l'intervenant Identification Déclaration Paiement Confirmation

Confirmation

Nous avons bien reçu votre ordre de paiement n° 1773575 le 21/01/2020 :

- sur le compte de - NAN
- pour un montant de **7,41 €**

Un accusé de réception vient de vous être envoyé à votre adresse email : noreply@domiserve.com

TÉLÉCHARGER LE JUSTIFICATIF DE PAIEMENT À REMETTRE À L'INTERVENANT

TERMINER

1. Vous avez la possibilité de **télécharger un justificatif de paiement** pour le remettre à votre salarié(e).

2. Cliquez sur **Terminer**

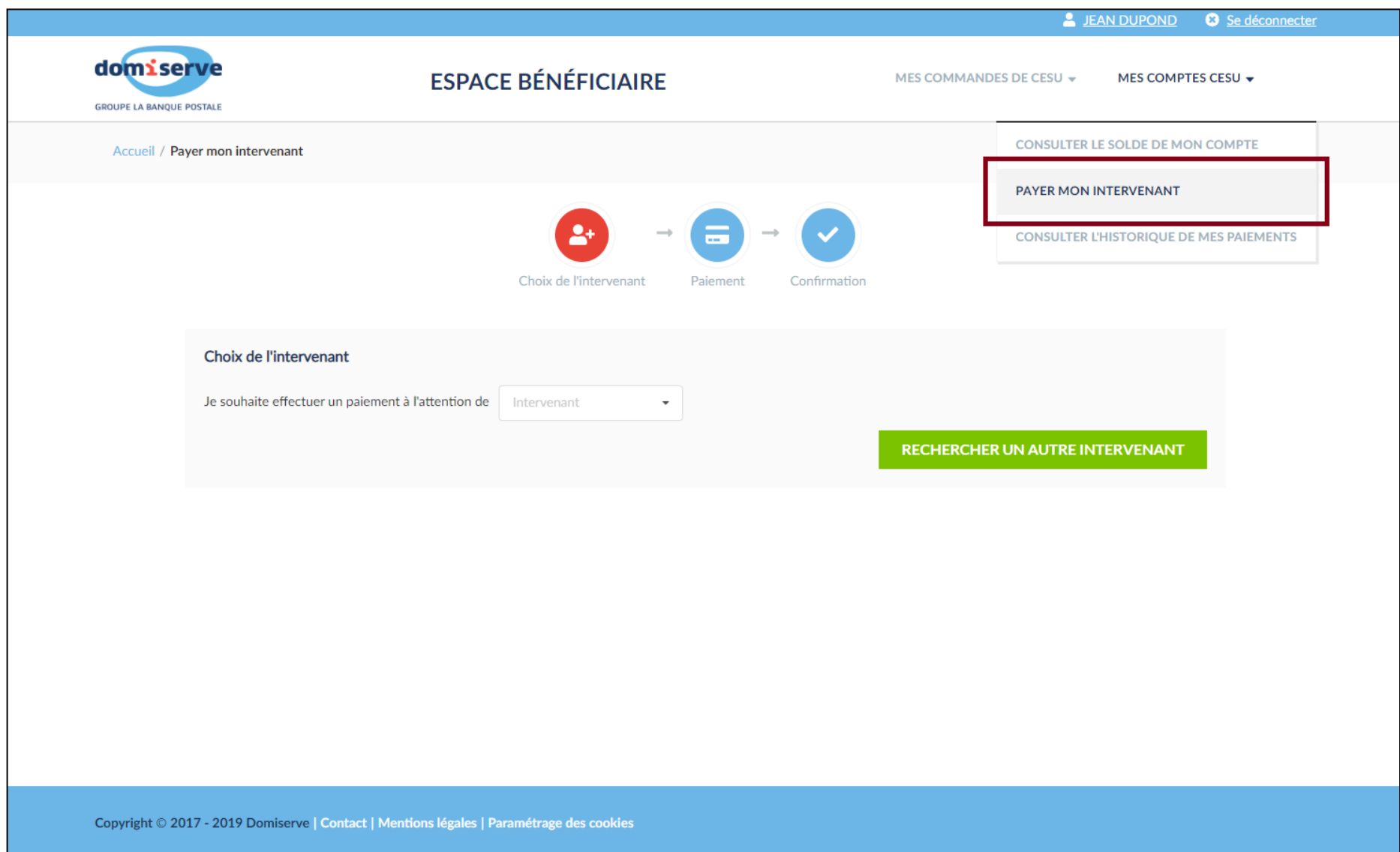
→ A la validation de votre paiement, vous recevez un email de confirmation par nos services sur l'adresse renseignée dans votre profil.

Vous faites appel à un **organisme** (prestataire, mandataire, structure agréée etc.)

Etape 1 : Choisissez votre intervenant

A la première utilisation, vous devez renseigner votre intervenant(e).

Saisissez le code NAN ou la raison sociale ainsi que le département.



The screenshot displays the 'ESPACE BÉNÉFICIAIRE' interface for Domiserve. At the top, the user is identified as 'JEAN DUPOND' with a 'Se déconnecter' link. The main navigation includes 'MES COMMANDES DE CESU' and 'MES COMPTES CESU'. A breadcrumb trail shows 'Accueil / Payer mon intervenant'. A central flow diagram consists of three steps: 'Choix de l'intervenant' (red icon with a person), ' Paiement ' (blue icon with a card), and 'Confirmation' (blue icon with a checkmark). On the right, a vertical menu contains three options: 'CONSULTER LE SOLDE DE MON COMPTE', 'PAYER MON INTERVENANT' (highlighted with a red border), and 'CONSULTER L'HISTORIQUE DE MES PAIEMENTS'. The main content area is titled 'Choix de l'intervenant' and features the text 'Je souhaite effectuer un paiement à l'attention de' followed by a dropdown menu currently showing 'Intervenant'. A green button labeled 'RECHERCHER UN AUTRE INTERVENANT' is positioned to the right of the dropdown. The footer contains copyright information: 'Copyright © 2017 - 2019 Domiserve | Contact | Mentions légales | Paramétrage des cookies'.

Dès la deuxième utilisation, vous pourrez rechercher votre intervenant dans le menu déroulant.

Etape 2 : Réglez votre intervenant

1

ESPACE BÉNÉFICIAIRE

Accueil / Payer mon intervenant

Choix de l'intervenant → Paiement → Confirmation

Montant à payer

Je souhaite effectuer un paiement à - NAN 138

Pour un montant de €

Commentaire

Je souhaite que le commentaire suivant soit envoyé à l'intervenant en même temps que le paiement :

(Par exemple: en paiement de la facture numéro 123456789) 0 / 255 caractère(s) autorisé(s).

Numéro de compte	Millésime	Client	Limitation	Solde au 25/09/2019
<input type="text" value="189855"/>	2019			955.00 €

Reste à compléter : 0.00 €

ABANDONNER LE PAIEMENT MODIFIER L'INTERVENANT VALIDER

1. Saisissez le **montant** du règlement.
2. Rédigez si vous le souhaitez un **commentaire**.
3. Cochez le compte que vous souhaitez débiter.
4. Cliquez sur **Valider**.

Si le solde de votre compte est inférieur au montant dû, un espace s'affiche automatiquement en bas de page afin que vous puissiez compléter votre paiement par carte bancaire.

2

ESPACE BÉNÉFICIAIRE

Accueil / Payer mon intervenant

Choix de l'intervenant → Paiement → Confirmation

Confirmation

Nous avons bien reçu votre ordre de paiement n° 1669291 le 25/09/2019 :

- sur le compte de - NAN 138
- pour un montant de 500 €

Un accusé de réception vient de vous être envoyé à votre adresse email : noreply@domiserve.com

TÉLÉCHARGER LE JUSTIFICATIF DE PAIEMENT À REMETTRE À L'INTERVENANT

Les obligations du particulier employeur

En tant que particulier employeur, pensez à déclarer les heures effectuées par votre salarié à l'URSSAF afin de vous acquitter des cotisations sociales qui vous incombent.

En déclarant votre salarié, vous contribuez au financement de la protection sociale et respectez les droits de votre salarié

Pour plus d'information vous pouvez consulter les sites de l'URSSAF :

- www.cesu.ursaf.fr
- www.pajemploi.ursaf.fr

TERMINER

1. Vous avez la possibilité de **télécharger un justificatif de paiement** pour le remettre à votre intervenant(e).
2. Cliquez sur **Terminer**.

→ A la validation de votre paiement, vous recevez un email de confirmation par nos services sur l'adresse renseignée dans votre profil.

4 Coordonnées utiles



Domiserve, le CESU et ses services

Sur le site www.domiserve.com



Centre national CESU (CN CESU)

Sur le site www.cesu.urssaf.fr ou au 0 806 802 378



Pajemploi

Sur le site www.pajemploi.urssaf.fr ou au 0 806 807 253



CRCESU (Centre de Remboursement des CESU)

Sur le site www.cr-cesu.fr ou au 0 892 680 662
Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h
CRCESU 93738 BOBIGNY Cedex 9



FEPEM, la Fédération des Particuliers-Employeurs de France

Sur le site www.fepem.fr ou au 0 825 07 64 64



Le portail officiel du particulier employeur et du salarié

Sur le site www.net-particulier.fr